

ISÈRE

MÉTROPOLE DE GRENOBLE

Au Groupe hospitalier mutualiste, des millions d'euros de prêts au groupe Avec qui interrogent

Deux ans après la reprise du Groupe hospitalier mutualiste, la gestion d'Avec et de son président Bernard Bensaïd est plus contestée que jamais. Alors que plusieurs actions en justice ont été lancées, la remontée de près de 8 millions d'euros de trésorerie du GHM vers la mutuelle du groupe Doctocare a fini de diviser. Et soulève beaucoup d'inquiétudes sur l'avenir financier de la structure grenobloise et du groupe auquel elle appartient. Enquête.

La situation se tend au fil des semaines entre Bernard Bensaïd, patron du groupe Avec qui a repris le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble en octobre 2020, et le personnel. Deux ans après, même ses soutiens de la première heure semblent avoir revu leurs positions sur l'entrepreneur et ses méthodes. Entre mai et août dernier, le conseil d'administration de l'Union mutualiste pour la gestion du GHM (UMGGHM) a validé des prêts pour un total de 7,5 millions d'euros à destination de Doctocare, mutuelle du groupe Avec. Des montants qui ont fait naître beaucoup d'inquiétudes sur l'avenir financier du GHM.

Une trésorerie dans le rouge dès janvier prochain

D'après les éléments recueillis par *Le Dauphiné Libéré*, le conseil d'administration du 12 octobre a rejeté une résolution visant à faire remonter 1,5 million d'euros vers Doctocare, créée fin 2017 et qui, en tant que mutualiste, n'a pas à déclarer ses résultats et n'a pas obligation à déclaration fiscale. Dans le procès-verbal de ce conseil d'administration, que *Le Dauphiné Libéré*

s'est procuré, Bernard Bensaïd justifie ces prêts par "la bonne santé financière de l'UMG GHM", qui, portée par l'aide financière garantie par l'État dans le cadre de la Covid-19, la baisse des charges liée à la diminution de l'activité durant la pandémie et le fait que les dépassements d'honoraires ne soient plus à la charge de l'établissement, affiche de bons résultats. Le PDG d'Avec indique que le groupe, s'il "ne fait face à aucun problème de solvabilité", manquerait de liquidités liées au versement par Doctocare, lors de la procédure de reprise, de 9,2 millions d'euros vers un fonds de dotation créé par les anciens gestionnaires du GHM, Adréa Mutuelle et la Mutualité française de l'Isère.

Toujours dans ce compte rendu, le directeur général David Voirin émet de sérieuses réserves sur ces prêts. Ce dernier indique qu'après un remboursement de 1,5 million d'euros en mai, plus rien n'est arrivé depuis dans la trésorerie du groupe mutualiste grenoblois. Le DG s'alarme de la trésorerie, qui pourrait passer dans le rouge dès début 2023 sans le remboursement des 6 millions d'euros restants, et demande un échéancier. En vain jusqu'à présent. D'après les prévisions présentées au CA, le GHM pourrait afficher jusqu'à -3,98 millions d'euros et l'UMGGHM -2,17 millions d'euros en décembre 2023.

Le commissaire aux comptes a d'ailleurs précisé veiller « sur l'UMGGHM » comme le lait sur le feu. Après le conseil d'administration du 12 octobre, décrit comme « apocalyptique », deux administrateurs ayant voté con-



Deux ans après la cession en octobre 2020 par Adréa Mutuelle et la Mutualité de l'Isère au groupe Avec (ex-Doctogestio), la contestation grande au groupe hospitalier mutualiste (GHM). De plus en plus de voix s'élèvent pour remettre en cause la gestion d'Avec et de son président Bernard Bensaïd, accusé de mettre en péril la santé financière de l'établissement. Photo Le DL/Jean-Benoît VIGNY

Retrouvez notre vidéo en scannant ce QR code

voqué le 26 octobre, a voté un nouveau prêt de 500 000 € à Doctocare...

Des changements de visages au conseil d'administration

Des défections qui viennent s'ajouter à trois autres départs (un en juin, un second en août et un dernier au début du mois de novembre). Un conseil d'administration modifié, où figuraient déjà des proches, notamment de la famille, de Bernard Bensaïd, et qui compte désormais aussi des salariés du groupe Avec, dont Guillaume Salmon, directeur immobilier, mais aussi Yves Jégo, ancien député et secrétaire d'État de Nicolas Sarkozy, devenu délégué général d'Avec et été. Après ces changements de visages, un autre conseil d'administration,

convoqué le 26 octobre, a voté un nouveau prêt de 500 000 € à Doctocare...

Au-delà de ces versements, le montant des prestations de services mises en place via des conventions avec le groupe Avec interroge au sein de la structure grenobloise. 2,8 millions d'euros ont été facturés au GHM pour 2022. Des montants largement supérieurs pour bon nombre de connaissances du dossier. Des conventions que Bernard Bensaïd a doublement signées, en tant que président de l'UMGGHM et d'Avec.

Contactée, la direction générale n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Albane POMMEREAU et Benoît LAGNEUX
albane.pommerEAU@ledauphine.com
benoit.lagneux@ledauphine.com

Vers un droit d'alerte économique ?

Alertées et inquiètes de ces mouvements financiers, de plus en plus de voix se font entendre au GHM. Notamment la Commission médicale d'établissement, composée de médecins, longtemps favorable à Bernard Bensaïd, qui vient de se constituer en association. « Nous sommes favorables à la solidarité mais pour nous, elle s'arrête quand elle met en danger notre établissement », lance Nicolas Albin, président de la CME, qui s'interroge sur l'éthique entourant ces virements. « Est-ce que la garantie de financement de l'État qui s'arrête fin 2022, NDRL doit être utilisée à des fins différentes que les soins du GHM ? »

C'est notamment cette question de transfert de fonds publics (le GHM est un établissement de santé privé

d'intérêt collectif) vers Doctocare et donc le groupe Avec qui a poussé, en juin, la CGT et FO à déposer une plainte contre X auprès du parquet national financier de Nanterre pour prise illégale d'intérêts et détournement de fonds. « Cet argent remonte à la mutuelle Doctocare qui le donne à la trésorerie d'Avec pour peut-être payer les salaires, faire d'autres choses, on ne sait pas trop. Pour nous, ce n'est pas légal. On a aussi de forts doutes sur les 4 millions demandés pour les conventions de services. Pour nous, le montant est plutôt entre 300 et 400 000 €. Nous comptons déposer un droit d'alerte économique pour que notre expert puisse regarder tous les comptes et voir ce qu'il en est de la situation », annonce Thierry Carron de FO.

REPÈRES

- **Le GHM en chiffres**
Le Groupe hospitalier mutualiste est né en 1957 et comprend la clinique mutualiste, la clinique d'Alémber, l'Institut Daniel-Hollard et la clinique de Chartreuse (Voiron). Il compte 430 lits, 200 médecins et 1 100 salariés.
- **Les dates à retenir**
 - > **Septembre 2019** : le conseil d'administration de l'Union mutualiste pour la gestion du Groupement hospitalier mutualiste vote l'ouverture du projet de cession.
 - > **Février 2020** : trois candidats sont retenus : l'Agduc (avec le Chuga), Vivalto (avec le Chuga) et Avec (ex-Doctogestio).
 - > **Juillet 2020** : le conseil d'administration décide, à la majorité absolue, d'entrer en négociation exclusive avec le groupe Avec.
 - > **Octobre 2020** : la cession est actée.
 - > **Janvier 2021** : la Métropole de Grenoble indique vouloir préempter les murs de la clinique mutualiste.
 - > **Mai 2021** : les opposants à la reprise déposent un recours pour demander la suspension de la vente. Ils seront déboutés sur la forme. L'audience sur le fond du dossier devrait avoir lieu fin novembre 2022.
 - > **Octobre 2021** : la Métropole et l'Acadé santé, qui acquiescent les murs, signent un accord.
 - > **Juin 2022** : FO/CGT dépose une plainte contre X pour prise illégale d'intérêts et détournements de fonds.
 - > **Juillet 2022** : Bernard Bensaïd quitte la direction générale du GHM. La justice suspend les conventions de services "supports" jusqu'à la consultation du CSE.

Bernard Bensaïd : « On n'a absolument aucune inquiétude pour le GHM »

Pour « purger tous les non-dits et toutes les inquiétudes », le président d'Avec, Bernard Bensaïd, nous a accordé une interview au siège du groupe, à Vincennes.



Deux ans après le rachat du Groupe hospitalier mutualiste par le groupe Avec, son président Bernard Bensaïd a accordé une interview au Dauphiné Libéré pour évoquer les dossiers concernant l'établissement, alors que les critiques et les actions en justice s'accumulent. Photo Le DL/Benoît LAGNEUX

Quelle est la situation financière du GHM ?

« Le GHM est très solide de pour aborder l'année 2023 par rapport aux autres acteurs de santé du territoire. Néanmoins, on est prudents et, dans nos prévisions de trésorerie, on a estimé qu'il pouvait y avoir des chocs, en particulier sur le coût de l'énergie, qui ont été intégrés. On n'a absolument aucune inquiétude pour le GHM, ni pour la fin de l'année 2022, ni pour 2023 ».

« Il n'y a pas un euro de ces transferts qui est parti dans mes poches »

Et celle du groupe Avec ?

« C'est un groupe qui s'est développé par des reprises d'entreprises en difficulté et qui fonde son redressement sur la mutualisation, pas sur des fonds extérieurs. Le groupe n'est pratiquement pas endetté, même pas 25 %, sur un chiffre d'affaires supérieur à 650 millions d'euros. On est très diversifiés. Et puis, on a un avantage énorme, c'est un groupe privé mais de l'économie sociale et

solidaire, donc on n'a pas besoin de verser des dividendes, il n'a pas de fonds d'investissement. Je ne suis pas inquiet non plus pour le groupe Avec ».

Quels montants ont-ils été transférés du GHM au groupe Avec et quand allez-vous rembourser ?

« Le rachat a généré un transfert de trésorerie de 9,2 millions d'euros du groupe Avec vers le fonds de dotation qui a été créé à l'occasion avec Adréa et la Mutualité de l'Isère. Il avait été anticipé et il avait été prévu que ce transfert soit compensé par une cession d'actifs de manière à couvrir ces 9,2 millions d'euros. Mal-

heureusement, il y a eu la crise Orpéa, il y a eu la remontée des taux d'intérêt et il y a eu en conséquence une désaffection très forte des investisseurs par rapport à ce type d'actifs. Je n'ai pas pu encore réaliser cette cession, ce qui m'a obligé à solliciter la trésorerie de l'UMGGHM dans le cadre de la mutualisation, comme on le fait avec tous les autres établissements du groupe. Les 6 millions d'euros empruntés, il est prévu qu'ils soient remboursés en 2023. La première échéance est en mai 2023 et ensuite en juin 2023 jusqu'à octobre 2023 ».

Ces versements ont entraîné une plainte pour prise

illégal d'intérêts et détournements de fonds déposée par FO et CGT en juin dernier. « Quand les autorités judiciaires nous demandent des pièces, on transmet tout. Je n'ai absolument rien à cacher. On est un groupe absolument transparent. Toutes les informations du groupe sont à la disposition de tous les salariés du groupe. Ce qu'on a fait au GHM, les conventions de prêt, on les a faites avec toutes les autres structures du groupe, il y a en 126, (dont une qui est l'UMGGHM). Je suis président du groupe et président des 126 structures juridiques du groupe. Il n'y a rien de nouveau au soleil ! On est

contrôlés par les ARS, par les Départements, par les Urssaf, personne n'a rien eu à dire. Je suis très serein. Je n'ai rien à me reprocher. Il n'y a pas un euro de ces transferts qui est parti dans mes poches ».

« Le groupe a fait le job puisque le redressement est vraiment là »

Des voix s'élèvent contre l'utilité des conventions de services que vous avez mises en place et les montants facturés au GHM.

« Le groupe peut démontrer que la prestation apportée au GHM et à toutes les structures du groupe est supérieure à ce qu'il a facturé. La meilleure preuve, c'est quand vous regardez les comptes des services supports, ils sont déficitaires. Le bénéfice apporté au GHM est très supérieur au coût facturé. J'ai toujours fait confiance à la justice. 70 tribunaux m'ont fait confiance. Quand on reprend une affaire, les dossiers sont passés au scanner. On mettra toutes les pièces à la disposition de la justice. Absolument rien ne m'inquiète, à part l'état de notre système national de santé ».

Que répondez-vous à ceux qui s'inquiètent de la santé financière du GHM

et du paiement des salaires dans les prochains mois ?

« Comment peut-on être inquiet de la situation d'un établissement qui a vu ses comptes se redresser de 20 millions d'euros en deux ans, qui a vu son résultat net passer de -3 millions à +3 millions entre 2019 et 2021 ? Qui a vu sa trésorerie progresser de 10 millions d'euros ? Je vous rappelle qu'à la fin de 2019, la trésorerie de l'UMGGHM était de 500 000 €. Ce matin (lundi 7 novembre, NDRL), j'ai encore regardé les comptes, on est à 7,8 millions d'euros. Je ne comprends pas. Cette inquiétude n'est pas légitime. Et le groupe aura l'occasion de démontrer que ce n'était pas légitime ni cette année, ni l'année prochaine, ni les suivantes ».

Vous nous avez déclaré en juillet 2020 : « On ne peut pas rendre vos deux ans, les relations seront apaisées ». Depuis plusieurs mois, de plus en plus de voix s'élèvent pour critiquer la gestion du groupe Avec, notamment la Commission médicale d'établissement. Comment l'expliquez-vous ?

« Le groupe a fait le job puisque le redressement est vraiment là, chiffres, effectifs et investissements à l'appui.

Je pense que la CME n'a pas encore compris le modèle du groupe Avec. C'est un modèle innovant qui n'existe pas en France. J'ai passé un an et demi avec les médecins mais manifestement, je n'ai pas dû bien communiquer. En France, il y a deux voies : le public ou le privé lucratif. Nous, on propose une 3^e voie, une voie de mutualisation, de l'économie sociale et solidaire, qui fonctionne sans fonds externes. La conséquence de ça, c'est qu'il faut accepter cette mutualisation. C'est notre modèle et on est sûrs que c'est la bonne voie. »

Avez-vous toujours des relais de confiance dans vos équipes à Grenoble ? On a l'impression que vous êtes un peu seul contre tous ?

« Je ne le suis pas du tout aujourd'hui. Je considère que le relais de confiance, ce sont les salariés qui travaillent et je les en remercie. Lors de l'appel à la grève contre la décision du conseil d'administration, il y a eu moins de 18 personnes sur 1 500 qui ont débrayé 1 heure. Les gens qui travaillent ne se soucient absolument pas de cette agitation qui n'est l'agitation que de quelques-uns ».

Propos recueillis par Albane POMMEREAU et Benoît LAGNEUX

Retrouvez ce jeudi 17 novembre, le 2^e volet de notre enquête sur le GHM et le groupe Avec.